

Suivi de la Sterne pierregarin sur le  
Petit-Lac genevois  
Rapport 2022



Groupe Ornithologique du Bassin Genevois  
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy



Office Cantonal de l'Agriculture  
et de la Nature (OCAN)

---

## Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Méthode</b> .....	<b>3</b>
2.1 Stratégie et actions en faveur des sternes.....	3
2.2 Descriptif des radeaux pour la saison 2022 .....	4
2.3 Observation.....	5
<b>3. Résultats</b> .....	<b>5</b>
<b>4. Synthèse et perspectives pour 2023</b> .....	<b>6</b>
<b>5. Remerciements</b> .....	<b>6</b>
<b>6. Annexe</b> .....	<b>6</b>

**Réalisation** : Cédric Pochelon (cedric.pochelon@gobg.ch)

Groupe Ornithologique du Bassin genevois  
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy

**Avec le soutien de** : Office Cantonal de l’Agriculture et de la Nature (OCAN)

**Citation** : Pochelon C. (2022) : Suivi de la Sterne pierregarin sur le Petit-Lac genevois. GOBG, 6 pp.

**Photo page de titre** : Sterne pierregarin, ©Alain Barbalat

Genève, le 23 janvier 2023

## 1. Introduction

Un radeau à Sternes pierregarin (*Sterna hirundo*) est installé à la Pointe à la Bise depuis 2009. Après plusieurs années durant lesquelles des nidifications réussies s’y sont déroulées, la dernière nidification remonte à 2012. Depuis, un couple de Goélands leucophées s’y installe quasi systématiquement et empêche la colonisation du radeau par les sternes.

Depuis 2018, un second radeau plus simple a été installé, dans le but que les goélands s’y installent en début de saison alors que l’accès au radeau à sternes est condamné provisoirement, dans l’attente de leur retour de migration.

Des essais pour attirer les sternes ont également été mis en place sur les digues du nouveau Port Noir, ainsi que sur un îlot artificiel à Chens-sur-Léman.

Ce rapport présente les résultats des actions et du suivi menés en 2022, qui se sont concentrés sur le site de la Pointe à la Bise.

## 2. Méthode

### 2.1 Stratégie et actions en faveur des sternes

Dans un premier temps, jusqu’en 2018, le radeau à sternes principal (radeau historique) était protégé en début de saison afin d’empêcher l’installation des goélands, pensant qu’ensuite les sternes réussiraient à s’installer et à se défendre. Partant du principe que les Goélands leucophées semblaient attendre la libération du radeau (enlèvement des rubalises empêchant l’accès au gravier), un second radeau, libre d’accès, a été installé en espérant que les goélands s’y installent avant l’arrivée des sternes. Cela doit permettre au radeau colonisé par les goélands d’être déjà « occupé » lorsque le radeau à sternes est rendu disponible aux sternes, au début du mois de mai. Cette stratégie à deux radeaux a été présentée par Gottlieb Dändliker, inspecteur de la faune du canton de Genève, lors de la *Réunion Laridés* du 2.12.2017 à Berne, qui regroupait les spécialistes en charge du suivi des colonies de laridés en Suisse. Plusieurs cas montrent qu’avec deux radeaux, l’un peut accueillir les goélands et l’autre reste disponible pour les sternes. Cette stratégie à deux radeaux a été « validée » lors de cette réunion.

Ainsi, la configuration avec deux radeaux a été mise en place au printemps 2018, avec la mise à l’eau d’un ponton EasyFloat® de 6 mètres par 6 mètres, en complément au radeau existant. Le radeau historique, construit selon les caractéristiques des radeaux à sternes usuels, est nommé radeau n°1. Le ponton flottant mis à l’eau en 2018 est nommé radeau n°2 (Fig. 1).

Un rebord en bois a été construit sur le radeau n°2 afin d’éviter que le substrat mis en place (galets roulés) ne passe par-dessus bord avec l’action des vagues. Le radeau n°2 a été mis à l’eau le 13 mars 2018. Il a été amarré à des poteaux en bois existants, visibles depuis la tour d’observation.



Figure 1 : Emplacement des radeaux à la Pointe à la Bise, vus depuis la tour d'observation (photo : C. Pochelon)

## 2.2 Descriptif des radeaux pour la saison 2022

Le radeau n°1 a nécessité un entretien en mars 2022, avec la remise en état du treillis d'enceinte. Le 5 mars 2022, un réseau d'élastiques a été tendu au-dessus du radeau afin d'en empêcher l'accès aux goélands avant l'arrivée des sternes (Fig. 3). En théorie, il est prévu de retirer ces élastiques début mai, considérant que les goélands devraient être installés ailleurs à ce moment-là et que les sternes confirment alors leur installation sur les sites de nidification (les observations d'avril pouvant concerner des migrateurs).

Le radeau n°2 s'est encore dégradé sous l'action des vagues. Mi-avril 2021, les deux moitiés du radeau ont commencé à glisser sur l'axe métallique central qui les relie. Malheureusement non-réparable, une entreprise de travaux lacustres pour évacuer le radeau a été contactée pour le mettre à la déchetterie. Dans l'attente de cette intervention, le radeau s'est séparé en deux parties (toutes deux amarrées à un poteau, voir Fig. 2). L'une des deux parties a été perdue. La seconde a été évacuée par l'entreprise Cauderay en début de saison 2022.

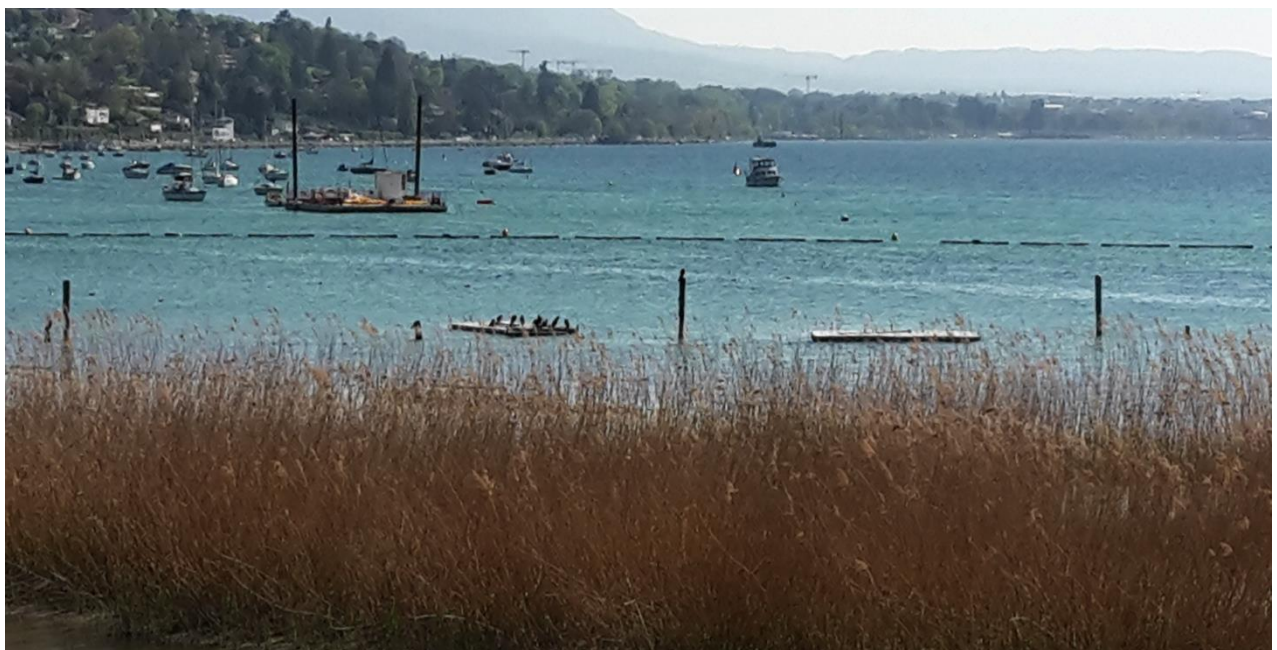


Figure 2 : Le radeau n°2 séparé en deux parties, le 21.4.2021 (photo : C. Pochelon)

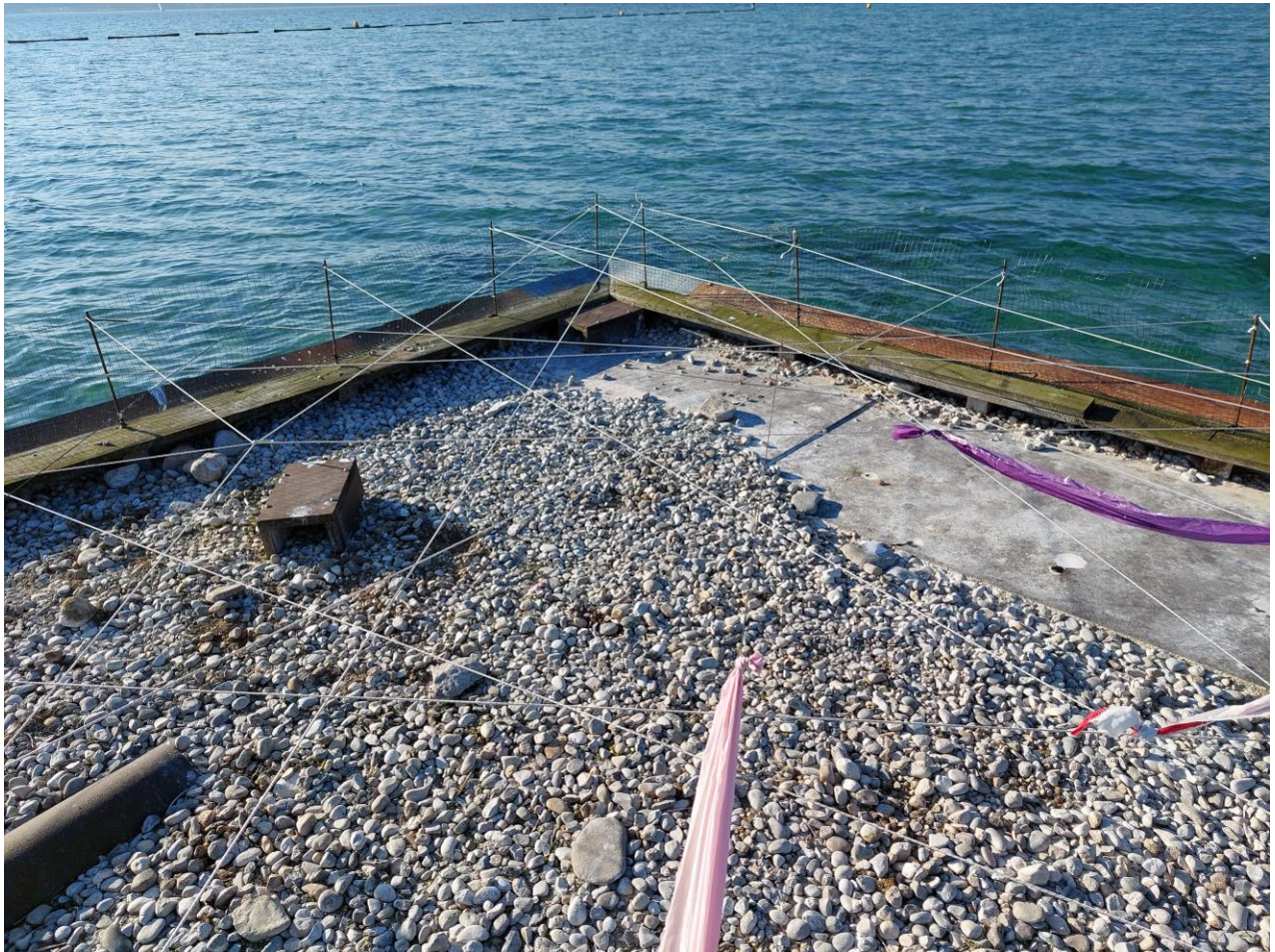


Figure 3 : Radeau n°1 avec dispositif d'élastiques visant à empêcher l'accès aux goélands en début de saison (photo : C. Pochelon)

### 2.3 Observation

Le suivi s'est effectué sur la base d'observations régulières menées par un petit groupe d'observateurs, ainsi que par les ornithologues de passage à la Pointe à la Bise.

Une coordination a été effectuée avec l'équipe de Pro Natura, profitant de la présence quasiment quotidienne de l'équipe du Centre-Nature.

### 3. Résultats

Le déroulement complet de la saison (jusqu'à mi-juillet, considérant qu'après cette date, les observations concernent à coup sûr des oiseaux erratiques) est décrit dans le tableau en annexe, qui compile les 26 observations saisies sur les plateformes de données naturalistes en ligne (ornitho.ch et faunegeneve.ch).

Les premières sternes ont été observées sur le site de la Pointe à la Bise le 10 avril. Durant tout le mois d'avril, les effectifs étaient plus importants que les années précédentes, avec un maximum de 47 individus observés le 15 avril. Le 29 avril, voyant un individu survoler le radeau (encore fermé par les élastiques), il est décidé de retirer le dispositif. Malheureusement, le bateau utilisé habituellement a disparu (rangé dans

leurs bâtiments par le club d'aviron). Le temps de trouver une solution et de pouvoir agir (3-4 jours), les sternes avaient malheureusement quasi disparu du site. Une dizaine d'individus étaient encore présents à la Belotte le 10 mai, constituant la dernière observation avant des individus peu nombreux, les 9 et 30 juin (respectivement 1 et 3 individus).

Le couple de Goélands leucophées était présent dès la fin de l'hiver, s'intéressant au radeau à sternes. Néanmoins, il n'y a pas eu de tentative d'installation au travers du maillage d'élastiques. Contrairement aux autres années où le site de (tentative) de nidification avait pu être trouvé sur des bateaux à la Belotte, aucune trace de nid n'a été trouvée cette année.

Un couple d'Ouettes d'Égypte est toujours présent dans la région, et il pourrait s'intéresser à nicher sur le radeau à sternes. Des nidifications de cette espèce invasive ont déjà été observées sur la plateforme à sternes de Préverenges (L. Maumary, communication personnelle).

#### 4. Synthèse et perspectives pour 2023

Au vu du déroulement de la saison 2022, plusieurs points sont à relever :

- Le couple de goélands est toujours présent, mais peut être éloigné du radeau s'il est bien protégé ;
- Un couple d'Ouettes d'Égypte est régulièrement présent dans la région de la Pointe à la Bise - Collonge-Bellerive. La présence de cette espèce invasive et allochtone est à surveiller (encore présente en décembre 2021). Agressive, elle peut avoir un impact négatif en visitant le radeau ;
- Des sternes sont toujours présentes en avril au moins, et montrent une certaine curiosité pour le radeau.

Au niveau du matériel, cela implique les actions suivantes d'ici avril 2023 :

- L'utilisation d'élastiques à la place des rubalises permet de protéger le radeau en début de saison de façon plus efficace. Les élastiques sont plus simples à mettre en œuvre, à retirer lorsqu'on ouvre le radeau pour les sternes et peuvent être réutilisés d'année en année. Ils seront mis en place en mars au plus tard ;
- Une remise en état des clôtures en bordure du radeau n°1 est à prévoir en mars ;
- Le retrait des élastiques et la mise en place de l'enceinte portable pour diffuser des cris de colonie de sternes seront effectués entre fin avril et début mai.

#### 5. Remerciements

Notre association adresse ses chaleureux remerciements à :

- L'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN) ;
- Pro Natura Genève ;
- Tous les observateurs qui ont transmis leurs observations sur *ornitho.ch*.

#### 6. Annexe

Tableau récapitulatif des observations sur les radeaux à sternes de la Pointe à la Bise, printemps 2022

## Suivi 2022 du radeau à sternes de la Pointe à la Bise

Date	Nombre 2022	Code atlas	Remarque sternes	Remarque Goéland leucophée	Remarque Grand Cormoran	Remarque Oulette d'Egypte	Action sur les radeaux
21.02.22				2 tournent et se posent sur plateforme. bougent des branches.			
05.03.22				2 ind. s'agitent lorsque je suis sur le radeau à sternes			remise en état
04.04.22				couple avec ind bagué tourne mollement au dessus de la réserve			
06.04.22						2 individus	
10.04.22	30		au large / en pêche, sur le radeau de compostage et sur les balises de la pointe à la bise, obs depuis le bas de la rampe de Vézenaz				
11.04.22	3						
12.04.22	30						
13.04.22	22		Vues sur les flotteurs de limite de la réserve, depuis 13h.				
14.04.22	10		à la Belotte				
15.04.22	47					Posée sur le radeau à sternes de la Pointe à la Bise.	
18.04.22	30		à la Belotte				
20.04.22	4						
24.04.22	29						
26.04.22	1						
29.04.22	19		sur les balises puis pêchent à la belotte. 1 ind. passe au dessus du radeau (fermé par élastiques). Débuts de parades	4ac sur une barge de travaux lacustres. 2ac sur le poteau vers la sortie de la réserve. 3ac en vol sur la roselière. 1 adulte en vol sur bateaux de la belotte			volonté d'aller retirer les élastiques, mais le bateau a disparu.
30.04.22	15		Vont et viennent dans la baie				
05.05.22	10	2	à la Belotte				
07.05.22	0	99					
08.05.22	0	99	forte bise	2 ad., l'un posé sur les balises au droit du radeau, l'autre tourne en vol sur la baie			
10.05.22				deux adultes territoriaux autour du radeau à Sterne			
13.05.22	0	99					
18.05.22	0	99	obs depuis le bas de la rampe de Vézenaz				
22.05.22				2 immatures tournent sur la réserve. couple sur et autour du bateau "péniche" le plus au large de la belotte, sur lequel il y a déjà eu une tentative une année précédente			
09.06.22	1	2					
30.06.22	3	2	16h30 pêchent ensemble entre plateforme et roseau plein vent.				
03.07.22						2 individus	